

Arnaud Lucchini

Université Sorbonne Paris Nord
IUT de Villetaneuse – Département Carrières juridiques
Bureau N202
99 avenue Jean-Baptiste Clément
93430 Villetaneuse
arnaud.lucchini@univ-paris13.fr



I. Expériences professionnelles (milieu académique)

2023 - ...	Maître de conférences, Université Sorbonne Paris Nord (IUT de Villetaneuse)
2022 - 2023	Chargé d'enseignements vacataire, universités de Montpellier et Grenoble-Alpes
2020 - 2022	Attaché temporaire d'enseignement et de recherche, Université de Montpellier
2017 - 2020	Doctorant contractuel chargé d'enseignements, Université de Montpellier

II. Formations et qualifications

2022	Qualification aux fonctions de maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Conseil national des universités, section 01
2017- 2021	Doctorat – Droit privé et sciences criminelles, Université de Montpellier Thèse : <i>Le concours entre conventions et accords collectifs de travail</i> , soutenue le 30 novembre 2021 devant un jury composé de Paul-Henri Antonmattei (co-directeur de thèse), Gilles Auzero (rapporteur), Florence Bergeron (co-directrice de thèse), Frédéric Géa (rapporteur), Julien Icard (président du jury) et Laurence Pécaut-Rivolier (examinatrice) Prix : UIMM 2022 ; Voltaire/Liaisons sociales 2022 ; Faculté de droit et science politique de Montpellier <i>ex-aequo</i> 2021-2022 ; Isabelle Cornesse 2021-2022 Publication : LexisNexis (2023)
2017 - 2018	Certificat d'aptitude à la profession d'avocats, École des avocats Centre-Sud
2015 - 2017	Master – Droit et pratique des relations de travail, Université de Montpellier
2012 - 2015	Licence – Droit et science politique, Aix-Marseille Université
2012	Baccalauréat – Série littéraire, lycée Jean Aicard (Hyères, académie de Nice)

III. Responsabilités collectives (administratives, scientifiques et pédagogiques)

Responsabilités administratives :

2023 - ... Représentant élu des enseignants au conseil du département Carrières Juridiques de l'IUT de Villetaneuse

2023 - ... Président de la commission des statuts de l'IUT de Villetaneuse

Responsabilités scientifiques :

2023 - ... Membre du comité scientifique du *Bulletin Joly Travail*

2023 - ... Co-responsable d'une chronique bimestrielle « Relations professionnelles » au *Bulletin Joly Travail* (en collab. avec Gwennaël François)

IV. Activités d'enseignement

Sauf indication contraire, les enseignements concernent un public en formation initiale.

L'astérisque () signale l'encadrement d'une équipe de travaux dirigés.*

Année 2023-2024 :

IUT de Villetaneuse – Département Carrières juridiques :

- **Introduction générale au droit***, BUT 1 (Formation initiale : 27h CM + 11h TD ; Formation en apprentissage : 18h CM + 18h TD)
- **Méthodologie juridique***, BUT 1 (22h TD)
- **Suivis d'apprentissage** : visites d'entreprise, encadrement de mémoires d'apprentissage (14h Référentiel)

Faculté de droit et science politique de Montpellier :

- **Séminaires de droit social** : l'aménagement du temps de travail ; dialogue social et protection sociale complémentaire, M2 Droit et pratique des relations de travail (8h CM)

Année 2022-2023 :

Faculté de droit et science politique de Montpellier :

- **Séminaires de droit social** : l'aménagement du temps de travail ; la mise en place du CSE et les élections professionnelles ; le fonctionnement et les attributions du CSE, M2 Droit et pratique des relations de travail (12h CM)
- **Séminaires de droit des obligations** : méthodologie du cas pratique ; la durée du contrat ; l'obligation plurale ; la circulation de l'obligation, DU Droit des obligations approfondi (10h CM)
- **Fondamentaux du droit social européen et international**, DU Droit social et entreprises à dimension internationale (Formation continue : 24h CM)
- **Technique contractuelle**, M2 Notariat (30h CM)
- **Les conflits de normes**, M2 Droit privé général (10h CM)
- **Grandes notions de droit privé**, M2 Droit privé général (10h CM)
- **Entreprises en difficulté et relations de travail**, M1 (15h TD)

Montpellier Management (anciennement faculté d'AES) :

- **Fondamentaux du droit** : l'entreprise et les contrats, DCG 1 (15h CM)
- **Méthodologie de projet** : *serious game* sur la rémunération, LP Gestion de la paie et du social (9h TD)

IAE Grenoble-Alpes :

- **Labour Law**, M2 Applied Corporate Management, enseignement en anglais à destination d'un public international (12h TD)

Années 2017-2022 :

Faculté de droit et science politique de Montpellier :

- **Séminaire de droit social** : introduction au droit de la négociation collective, Magistère Juriste conseil d'entreprise (3h CM)
- **Séminaires de droit des obligations** : méthodologie du cas pratique ; la durée du contrat ; l'obligation plurale, DU Droit des obligations approfondi (10h CM)
- **Introduction au droit**, L1 (30h TD)
- **Droit des personnes et de la famille**, L1 (30h TD)
- **Droit des obligations** : droit des contrats et droit de la responsabilité – L2 (90h TD)
- **Droit des contrats spéciaux**, L3 (45h TD)
- **Droit du travail** : relations individuelles, L3 (90h TD)
- **Droit du travail** : relations collectives, L3 (75h TD)
- **Droit du travail approfondi** : relations collectives, M1 (30h TD)
- **Procédures collectives**, M1 (60h TD)
- **Entreprises en difficulté et relations de travail**, M1 (60h TD)
- **Protection sociale**, M1 (60h TD)

V. Activités de recherche

Domaines de recherche :

- Sources du droit et conflits de normes
- Négociation collective
- Relations professionnelles
- Protection sociale
- Santé au travail

Unités de recherche :

- 2023 - ... Chercheur à l'**Institut de recherche pour un droit attractif**
- 2022 - ... Chercheur associé à l'**École de droit social de Montpellier**
- 2017 - 2021 Doctorant à l'**École de droit social de Montpellier** et au **LabEx Entreprendre**

Participation à des projets de recherche collective :

- 2023 - ... *Réalités de l'ordre négocié*, projet porté par M. le Pr. Frédéric Géa et financé par l'Agence National de Recherche. Collaboration entre les équipes de droit social de l'Université de Lorraine et de l'Université de Montpellier.
- Missions : analyse d'accords collectifs d'entreprise (mise en place d'un process commun d'analyse), conception des missions et du rôle des stagiaires de recherche, encadrement de stagiaires de recherche, participation à l'organisation de manifestations.
- 2022 - 2023 *La place de la santé au travail dans l'organisation de l'entreprise*, projet porté par Mme Sophie Selusi et financé par la Fondation de l'Université de Montpellier.
- Missions : co-organisation de deux manifestations (un séminaire et un colloque), rédaction de livrables, conception et réalisation d'enquêtes.

VI. Publications

Ouvrage :

1. **Le concours entre conventions et accords collectifs de travail** (préface : P.-H. Antonmattei et F. Bergeron ; avant-propos : D. Guillouet), LexisNexis, coll. « Planète Social », févr. 2023, 353 pages + 28 pages (bibliographie).

Articles et contributions à des ouvrages collectifs :

2. **Usage(s) et non-usage de la clause de substitution dans l'accord de groupe**, *JCP S*, 2023, n° 40, 1253.
3. **Contrat de travail international et pluralité de systèmes de sécurité sociale**, *Droit social*, 2023, pp. 511-518.
4. **L'aménagement conventionnel du délai de carence entre CDD successifs**, *Bulletin Joly Travail*, 2023, n° 6, pp. 43-46.
5. **Suicide lié au travail et prévention**, *Médecine et droit*, 2023, n° 180, pp. 54-57.
6. **Les perspectives du droit de la santé au travail** (en collab. avec E. Marant et F. Héas), *Revue de droit du travail*, 2023, pp. 311-318.
7. **Regard juridique sur le risque de suicide lié au travail**, in (ss. dir.) F. VIALLA, P. VIELFAURE, S. JOLY, *Le suicide. De l'Antiquité au XXI^e siècle*, LEH Éditions, coll. « À la croisée des regards », 2022, pp. 286-298.
8. **La notion de préjudice appliquée au droit du travail**, in *Le préjudice*, Presses de la Faculté de droit et science politique de Montpellier, 2022, pp. 65-80.
9. **Le recours au CDD : entre ordre public et négociation collective**, *Droit ouvrier*, 2021, n° 878-879, pp. 564-573.

Chroniques :

Chronique « Relations professionnelles » (*Bulletin Joly Travail*) :

10. **L'entreprise dominante au sens du comité de groupe : une personne physique ?**, note sous Cass. soc., 22 nov. 2023, n° 22-19.282, *Bulletin Joly Travail*, 2024, n° 01, à paraître.
11. **Délit d'entrave : niveau approprié d'information et de consultation des salariés et de leurs représentants**, note sous Cass. crim., 17 oct. 2023, n° 22-84.021, *Bulletin Joly Travail*, 2024, n° 01, à paraître.
12. **L'effet abrogatif de l'avenant de révision d'une convention collective**, note sous Cass. soc., 4 oct. 2023, n° 22-23.551, *Bulletin Joly Travail*, 2023, n° 11, pp. 28-32.
13. **Absence de préalable de négociation obligatoire sur la mise en place de la BDESE**, note sous Cass. soc., 4 oct. 2023, n° 21-25.748, *Bulletin Joly Travail*, 2023, n° 11, pp. 24-25.

14. **De la nécessaire distinction entre négociation collective de champ *ad hoc* et négociation collective interbranches**, note sous CE, 14 juin 2023, n° 451724, *Bulletin Joly Travail*, 2023, n° 9, pp. 21-24.
15. **Le droit reconnu et conditionné de l'expert-comptable du CSE d'auditionner le personnel de l'entreprise**, note sous Cass. soc., 28 juin 2023, n° 22-10.293, *Bulletin Joly Travail*, 2023, n° 9, pp. 19-21.

Autres chroniques :

16. **Actualité du droit et de la pratique de la négociation collective** (en collab. avec P.-H. Antonmattei, A. Donnette, L. Enjolras, S. Selusi), chron. sous CE, 27 avr. 2022, n° 440521 ; CE, 22 mars 2022, n° 438136 ; Cass. soc., 2 mars 2022, n°s 20-16.002, 20-18.442, 20-20.007, *Droit social*, 2022, pp. 819-829.

Commentaires et notes de jurisprudence :

17. **La mutualisation du suivi de l'état de santé des salariés en cas de pluralité d'employeurs**, note sous D. n° 2023-547, 30 juin 2023, *Revue Droit et santé*, 2023, n° 116, pp. 894-897.
18. **Incapacité permanente : office du juge en cas de contestation par l'employeur**, note sous Cass. civ. 2^e, 22 sept. 2022, n° 21-13.232, *Revue Droit et santé*, 2023, n° 111, pp. 117-120.
19. **Articulation entre action en nullité et exception d'illégalité ou la théorie des vases (non) communicants**, note sous Cass. soc., 19 oct. 2022, n° 21-15.270, *SSL*, 2022, n° 2022, pp. 9-11.
20. **Du caractère non obligatoire de la clause de médiation préalable inscrite au contrat de travail**, note sous Cass. soc., avis, 14 juin 2022, n° 22-70.004 (en collab. avec M. Verner), *JCP S*, 2022, n° 40, 1258.
21. **L'intérêt propre à agir du Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante**, note sous Cass. civ. 2^e, 10 févr. 2022, n° 20-13.779, *Revue Droit et santé*, 2022, n° 107, pp. 352-354.
22. **La limitation du temps de service des gendarmes au regard du droit de l'Union européenne**, note sous CE, 17 déc. 2021, n° 437125, *Droit social*, 2022, pp. 283-285.
23. **Les maladies professionnelles dues au Covid-19 devant le Conseil d'État**, note sous CE, 30 déc. 2021, n° 444500, 449905, 449913, *Revue Droit et santé*, 2022, n° 106, pp. 211-214.
24. **La notion d'agression par arme au prisme de l'accident du travail**, note sous Cass. civ. 2^e, 12 mai 2021, n° 20-12.827, *Revue Droit et santé*, 2021, n° 103, pp. 756-759.
25. **L'application volontaire de la convention collective du 31 octobre 1951 dans les EHPAD**, note sous Cass. soc., 21 oct. 2020, n° 18-24.257, *Revue Droit et santé*, 2021, n° 101, pp. 469-472.
26. **Prohibition du harcèlement sexuel et obligation de sécurité de l'employeur : un couple dissociable**, note sous Cass. soc., 8 juill. 2020, n° 18-24.320, *Revue Droit et santé*, 2020, n° 98, pp. 1123-1125.

27. **La condition d’indivisibilité en matière de constitution de partie civile incidente ou la porte fermée aux procès de masse**, note sous Cass. crim., 24 mars 2020, n° 19-80.005, *Revue Droit et santé*, 2020, n° 97, pp. 894-897.
28. **Crise sanitaire : prolongation des droits sociaux et suspension du recouvrement**, note sous Ord. n° 2020-312 du 25 mars 2020 relative à la prolongation des droits sociaux, *Revue Droit et santé*, 2020, n° 96, pp. 730-732.
29. **Préjudice d’anxiété : le renvoi de la question prioritaire de constitutionnalité refusé**, note sous Cass. soc., 22 janv. 2020, n°s 19-18.343, 19-18.353 et 19-19.374, *Revue Droit et santé*, 2020, n° 95, pp. 474-477.
30. **Mutualisation de la gestion et du financement de la prévoyance complémentaire : la liberté des partenaires sociaux sous contrôle**, note sous Cass. soc., 9 oct. 2019, n° 18-13.314, *Revue Droit et santé*, 2020, n° 94, pp. 273-276.
31. **L’attribution de droits “à vie” pour les personnes handicapées**, note sous D. n° 2019-1501, 30 déc. 2019, *Revue Droit et santé*, 2020, n° 94, pp. 287-289.
32. **Impérativité et incompressibilité du délai de convocation d’un fonctionnaire devant le conseil de discipline**, note sous CE, 24 juill. 2019, n° 416818, *Revue Droit et santé*, 2020, n° 93, pp. 95-98.
33. **Le maintien en fonctions de l’agent contractuel à l’issue du CDD, cause de reconduction du contrat**, note sous CAA Bordeaux, 25 juill. 2019, n° 1BX03769/1BX03873, *Revue Droit et santé*, 2020, n° 93, pp. 98-101.
34. **Indemnisation des victimes de l’amiante : quand la chose jugée ralentit la procédure**, note sous Cass. civ. 2^e, 16 mai 2019, n° 18-11.133, *Revue Droit et santé*, 2019, n° 91, pp. 793-795.
35. **La maltraitance de personnes vulnérables justifie le licenciement d’un agent hospitalier**, note sous CA Metz, 20 mai 2019, n° 17/02193, *Revue Droit et santé*, 2019, n° 91, pp. 796-798.
36. **Fixation définitive du taux d’IPP et de la rente afférente : une affaire de temps**, note sous Cass. civ. 2^e, 14 mars 2019, n° 17-27.954, *Revue Droit et santé*, 2019, n° 90, pp. 625-627.

VII. Communications

1. **La révision-extinction de l'accord collectif**, dans le cadre du colloque *La disparition de l'accord collectif*, Université Clermont-Auvergne, 27 sept. 2024, actes à paraître.
2. **La traçabilité de l'exposition aux risques externes à l'entreprise**, dans le cadre du colloque *Autour de la santé au travail et de la loi du 2 août 2021*, Université Sorbonne-Paris-Nord, 8 nov. 2023, actes à paraître.
3. Participation à la table-ronde « **Rémunérations et négociation collective** » (en collab. avec M. Morand), dans le cadre du colloque *Les rémunérations*, Université de Montpellier, 1^{er} juin 2023.
4. **La détermination négociée des salaires**, webinaire dans le cadre des Rendez-vous du Dialogue Social organisés par l'Institut du Travail de Strasbourg et la DREETS Grand Est, 14 avr. 2023.
5. **La prévention des risques liés à la santé mentale à l'ère post-Covid** (en collab. avec E. Marant), dans le cadre du colloque *La place de la santé mentale au travail dans l'organisation de l'entreprise à l'ère post-Covid*, Université de Montpellier, 17 févr. 2023.
6. **Contrat de travail international et pluralité de systèmes de sécurité sociale**, dans le cadre du colloque *Contrat de travail international et pluralités*, Université de Montpellier, 4 nov. 2022, actes publiés.
7. **Psychosocial risks and suicide**, dans le cadre du séminaire *Mental health and company organization : what are the challenges for France?*, Faculté de droit de Tokyo (en visioconférence), 27 oct. 2022.
8. **La prévention du geste suicidaire en lien avec le travail**, dans le cadre du séminaire *Outils pratiques : prévention de la santé mentale*, Université de Montpellier, 29 sept. 2022.
9. **Regard juridique sur le risque de suicide lié au travail**, dans le cadre du séminaire *Le suicide (de l'Antiquité au XXI^e siècle). Comprendre l'acte et ses conséquences*, Université de Montpellier, 7-9 sept. 2022, actes publiés.
10. Participation à la table-ronde « **Le contrôle de l'utilisation des contrats courts** », dans le cadre du colloque *L'agile et le précaire : dialogues sur les contrats courts*, Institut du travail de Strasbourg, 30 juin 2022.
11. **Le recours au CDD : entre ordre public et négociation collective**, dans le cadre du colloque *Les nouvelles formes de contrats précaires en droit du travail*, Université de Pau, 11 juin 2021, actes publiés.
12. **Comment lutter contre le racisme au travail ? Le point de vue juridique**, dans le cadre de la conférence *Comment lutter contre le racisme au travail ?*, ESG Montpellier, 22 oct. 2020.
13. **La notion de préjudice appliquée au droit du travail**, dans le cadre du colloque *Le préjudice*, Université de Montpellier, 7 juin 2018, actes publiés.